

ACTUALITÉS

Bilan climatique	P.1
Bilan sanitaire 2024	
Alliums	P.3
Apiacées	P.5
Brassicacées	P.7
Salades	P.9
Notes Nationales Biodiversité	P.11

Accéder au
site de la
Surveillance
Biologique du
Territoire en
cliquant [ici](#)

BILAN CLIMATIQUE

• Bilan climatique 01 septembre 2024 - 31 mars 2025

Pluviométrie

La période du 01 septembre 2024 au 31 mars 2025 a été marquée par une pluviométrie importante bien que plus faible par rapport à l'hiver 2023-2024. On observe jusqu'à 150 mm de moins que l'hiver précédent pour le secteur de Laval (53). Cette pluviométrie s'est révélée très variable entre les départements des Pays de la Loire avec un cumul de 480 mm sur le secteur d'Allonnes (49) et 645 mm sur le secteur de Nantes (44). Ces conditions ont été très favorables aux maladies pour les cultures d'hiver et a rendu difficile la préparation des sols et l'installation des cultures printanières.

Températures

Comme l'hiver 2023-2024, les températures sur cette période ont été relativement douces avec un nombre de jours avec des températures négatives relativement faible sur la région : 15 jours à la Roche-sur-Yon (85), 16 jours à Nantes (44), 21 jours à Laval (53) 22 jours à Allonnes (49) et 23 au Mans (72). Ces températures ne permettent pas de limiter la pression des ravageurs sur l'hiver et favorisent l'arrivée précoce des ravageurs dans les cultures printanières.

Participez à la Surveillance Biologique du Territoire :
Devenez observateur en maraîchage !

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

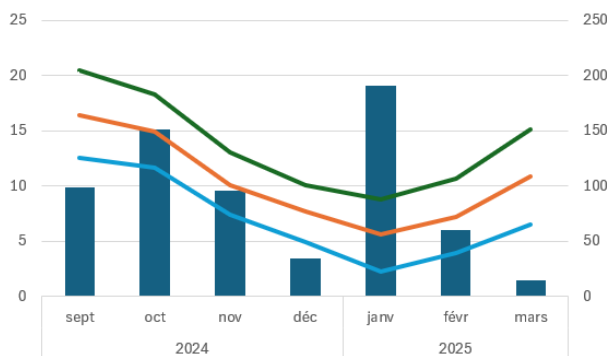
- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

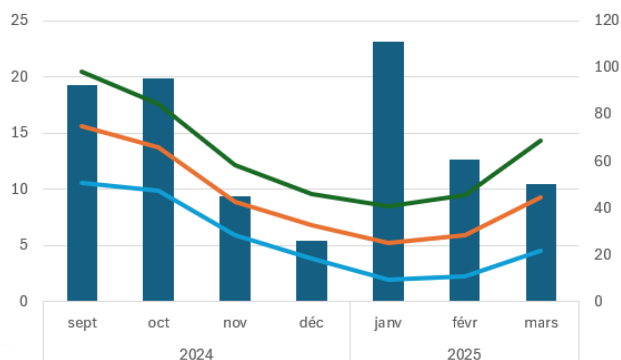
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/sinformer/ressources-et-documentation/bulletins-techniques-et-de-preconisation/bulletins-vegetal/bsvpdl>

BILAN CLIMATIQUE

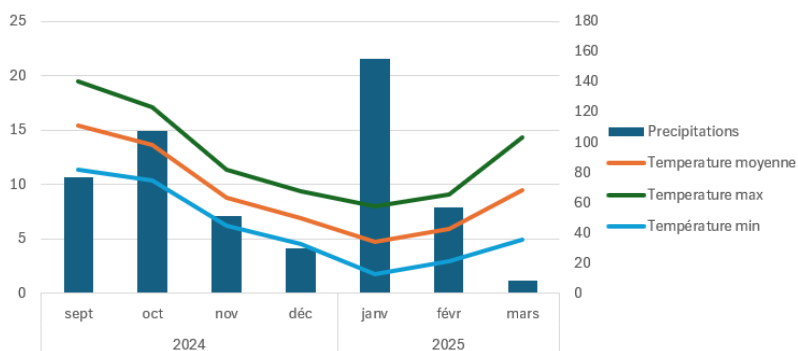
Cumul de pluviométrie et moyenne des températures (Weather Measures)



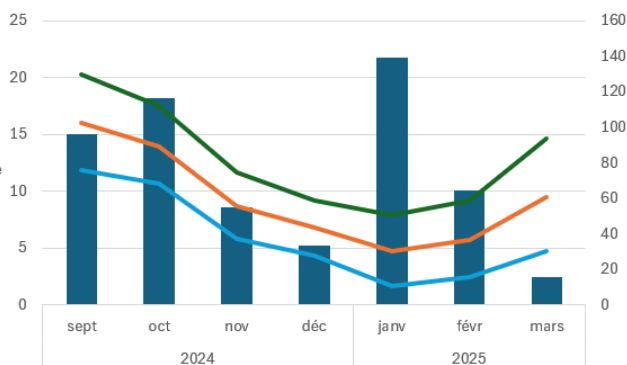
Nantes (44)



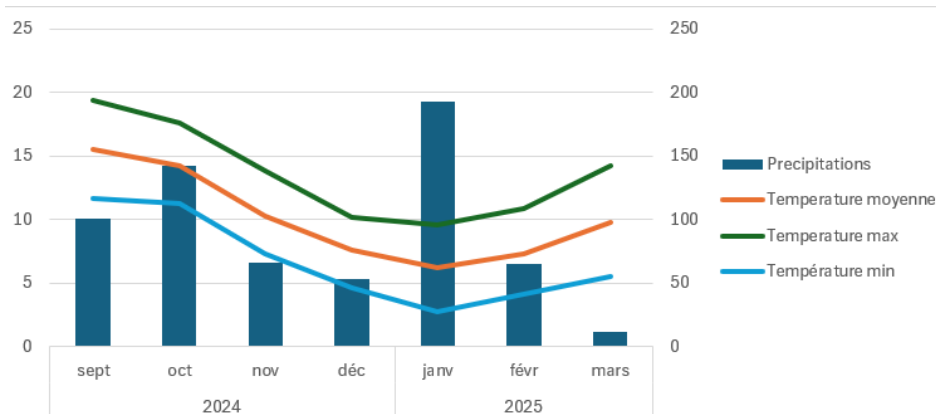
Allonnes (49)



Laval (53)



Le Mans (72)

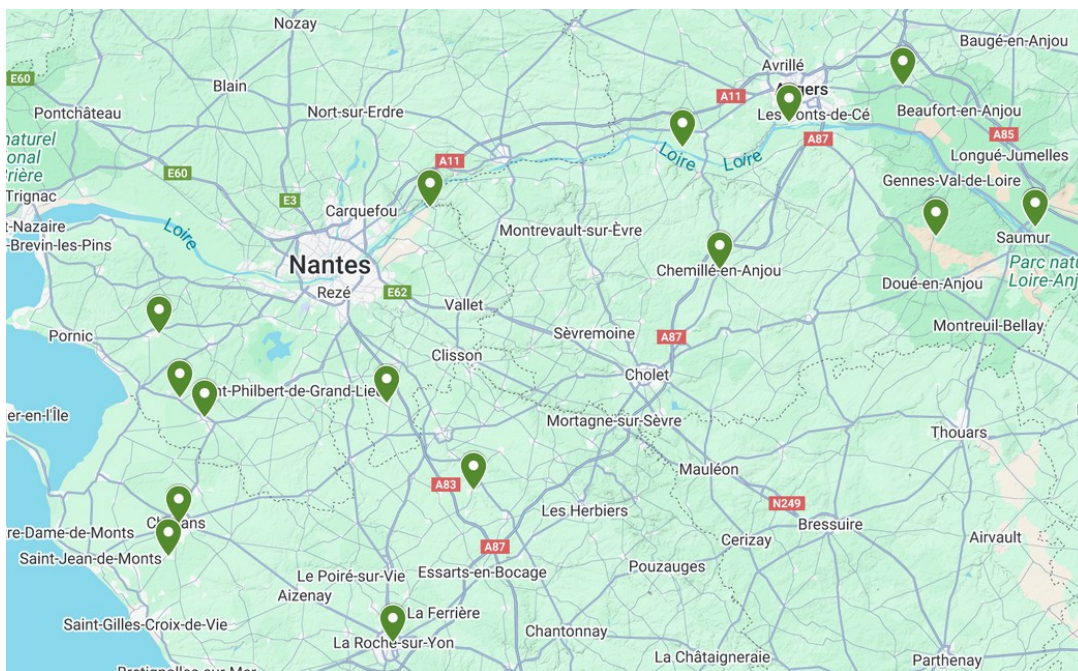


La-Roche-sur-Yon (85)

ALLIUMS

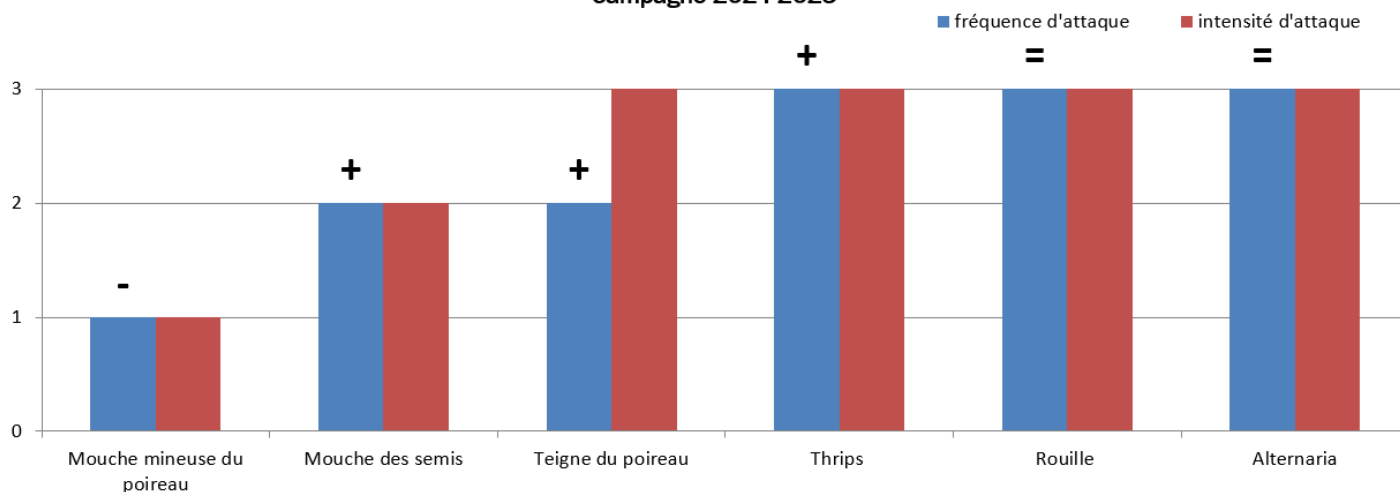
• Présentation du réseau

Sur la période hivernale 2024-2025, 15 parcelles fixes d'alliums ont été suivies : 1 parcelle d'ails, 10 parcelles de poireaux et 4 parcelles d'oignons. Pour compléter ces observations, des parcelles flottantes ont été suivies dans le 44.



• Pression Ravageurs et Maladies

Fréquence et intensité des attaques de bio-agresseurs détectés sur les cultures d'alliacées
Campagne 2024-2025



Comme l'hiver précédent, les conditions climatiques très humides et l'absence de froid ont été favorables aux maladies des Alliées. On observe une augmentation de la pression des ravageurs sur l'ensemble des parcelles du réseau. Seule la pression mouche mineuse du poireau est en diminution par rapport à l'hiver 2023-2024.

ALLIUMS

• Ravageurs

Mouches mineuses du poireau (*P. gymnostoma*)

Dans le 49, comme l'hiver précédent, la pression **mouches mineuses** reste faible en parcelles de poireaux avec au maximum 10% de plantes touchées en mars 2025 à Dénézé-sous-Doué.

Dans le 44, la pression mouches mineuses est restée relativement faible sur l'automne et le printemps. Des individus ont été piégés exclusivement sur la semaine 40 en automne en parcelles de poireaux. Au printemps, des individus ont été piégés des semaines 6 à 14 en parcelles de poireaux. Très peu de dégâts ont été observés dans les parcelles.

Mouches des semis

Sur la culture de poireaux dans le 44, les premières **mouches des semis** sont piégées à partir de la semaine 37. Des individus ont été piégés jusqu'à la semaine 47. Au printemps, les premiers individus ont été piégés en semaine 6 et jusqu'en semaine 14. La pression automnale a été plus élevée que la printanière avec jusqu'à 20 individus piégés en semaine 45 à Chaumes-en-Retz (44).

• Maladies

Rouille

Comme l'hiver précédant, les cultures de poireaux ont été fortement touchées par la **rouille** en raison des conditions météorologiques très humides et l'absence de froid. Dans les parcelles de poireaux suivies dans le 49, les premières taches sont visibles dès le mois de septembre. La pression augmente rapidement avec 100% des poireaux touchés à Saumur (49) dès la semaine 39. L'ensemble des parcelles suivies par le réseau présentent des symptômes de rouille sur l'automne 2024.

Alternaria

La présence d'**alternaria** a été signalée sur les parcelles de poireaux du 49 en semaine 36. Comme l'hiver précédent, la pression est forte sur l'ensemble des parcelles suivies. On

Teignes du poireau

Contrairement à l'hiver précédent, la pression **teignes** est élevée dans les parcelles suivies par le réseau. On dénombre jusqu'à 17 teignes en semaine 40 à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) en parcelles de poireaux. Les premiers dégâts de teignes sont observés en parcelles de poireaux début septembre. On observe jusqu'à 100% de dégâts en parcelles de poireaux à Saumur (49).

Thrips (poireaux, oignons)

Dans le département du 49, les premiers individus ont été observés dès le mois de septembre avec jusqu'à 80% des plants de poireaux qui présentaient au moins un individu à Saumur (49). L'absence de températures froides a permis un retour précoce des **thrips** sur la culture d'oignons avec des individus observés dès fin février. Sur la culture d'oignons, on observe jusqu'à 100% des plants présentant des piqûres de nutrition de thrips en semaine 12 à Dénézé-sous-Doué (49).

Dans le 44, la pression est devenue très forte sur tout l'hiver avec des thrips piégés jusqu'en semaine 47. Les dégâts sont visibles dans les parcelles de poireaux.

observe jusqu'à 100% de plants touchés en parcelles de poireaux à Corné (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et Cheillé-en-Anjou (49).

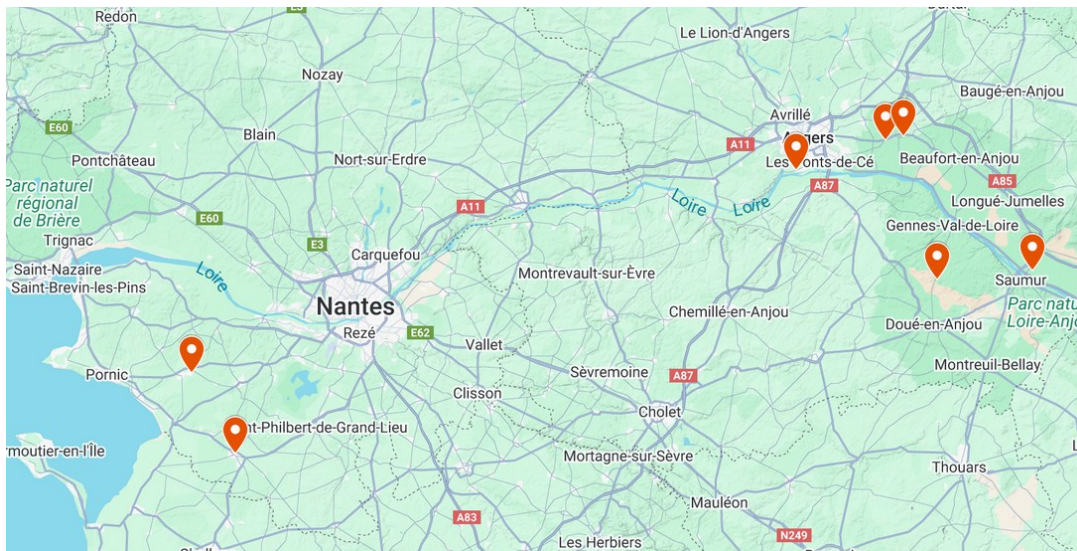


Rouille sur poireaux - Crédit photo : CDDL

APIACEES

• Présentation du réseau

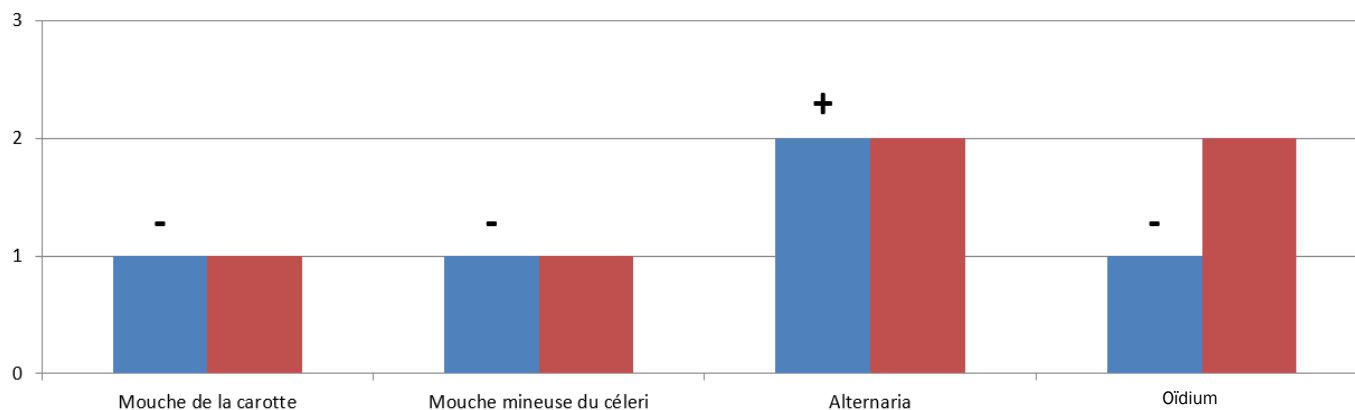
Sur la période hivernale 2024-2025, 4 parcelles d'apiacées ont été suivies : 4 parcelles de carottes. Des parcelles flottantes ont également été suivies dans le 44.



• Pression Ravageurs et Maladies

Fréquence et intensité des attaques de bio-agresseurs détectés sur les cultures d'apiacées
Campagne 2024-2025

■ fréquence d'attaque ■ intensité d'attaque



Comme l'an dernier, la pression mouches en parcelles de carottes est restée relativement faible. On observe une augmentation de la pression alternaria en raison des conditions météorologiques très favorables au développement de la maladie. La pression reste tout de même relativement faible.

APIACEES

• Ravageurs

Mouches de la carotte

En parcelles de carottes dans le 49, la pression est restée quasi-nulle sur tout l'hiver avec seulement 1 **mouche de la carotte** piégée en semaine 39 à Corné.

Dans le 44, les mouches de la carotte ont été détectées exclusivement en semaine 41 avec 2 mouches piégées à Machecoul.



Mouche de la carotte - Crédit photo : Iriis phytoprotection



Mouche mineuse du céleri - Crédit photo : Iriis phytoprotection

• Maladies

Alternaria

Les premières attaques d'**alternaria** ont été signalées en semaine 37 en parcelles de carottes. La pression est restée relativement élevée en raison des conditions météorologiques propices à son développement. On nous signale plus de 20% de plants touchés à Saumur (49) en semaine 50.

Dans le 44, des dégâts d'**alternaria** ont été signalés à partir de la semaine 37 en parcelles de carottes. La pression est restée relativement faible sur tout l'hiver malgré une augmentation par rapport à l'hiver dernier.

Oïdium

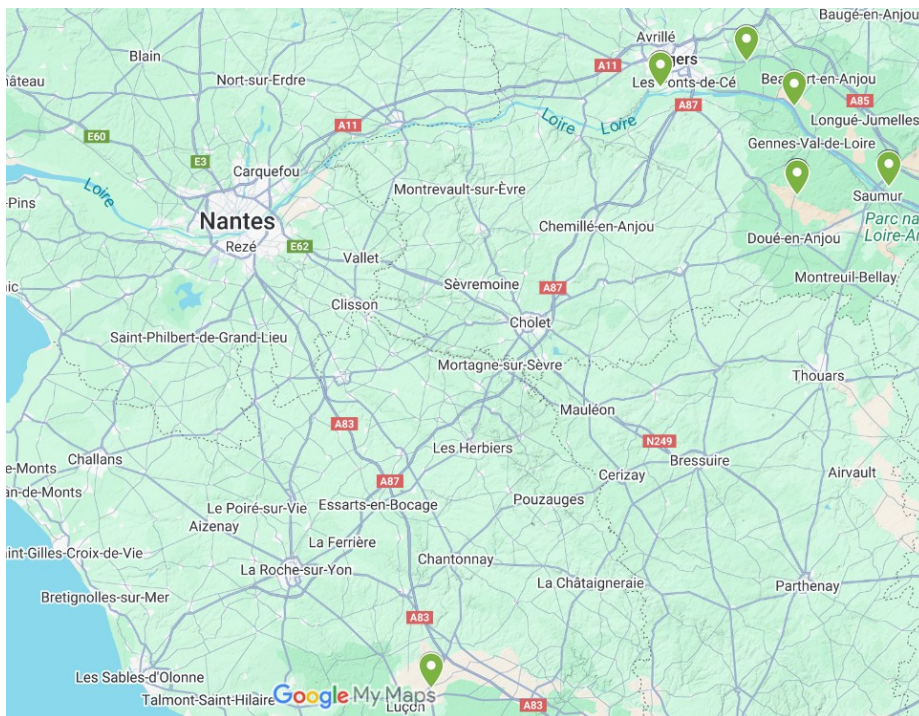
Dans le 49, on nous signale la présence d'**oïdium** dans une seule des parcelles du réseau : plus de 20% des plantes sont touchées en semaine 39 à Corné.

Dans le 44, les premiers dégâts sont visibles en semaine 38. La pression est restée relativement faible sur tout l'hiver.

B RASSICACEES

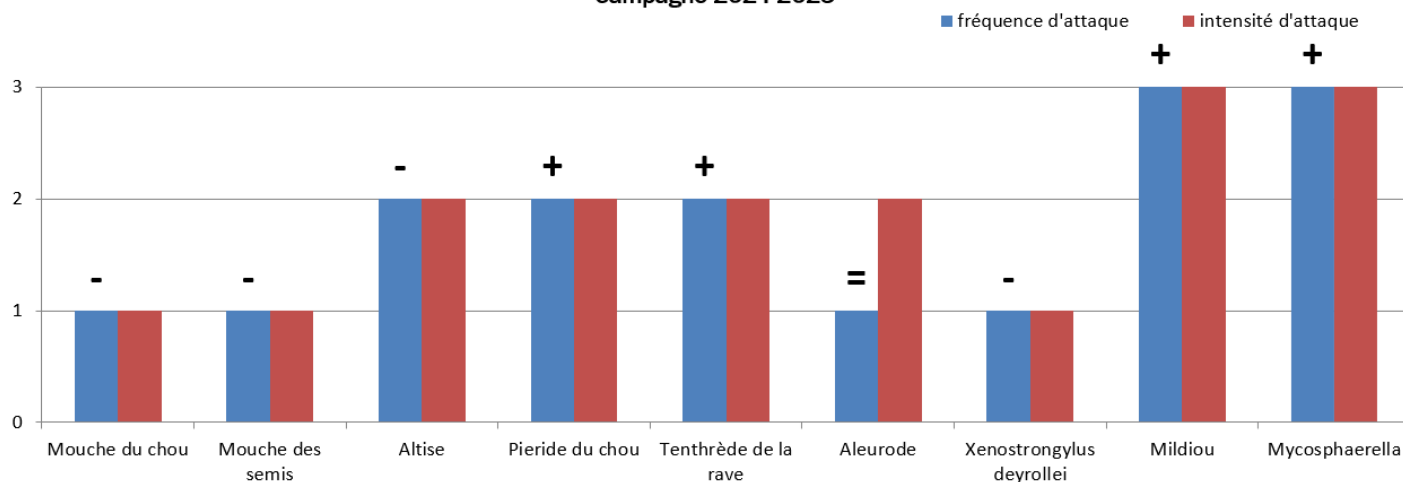
• Présentation du réseau

Sur la période hivernale 2024-2025, 11 parcelles de brassicacées ont été suivies : 5 parcelles de choux, 3 parcelles de navets, 3 parcelles de radis.



• Pression Ravageurs et Maladies

Fréquence et intensité des attaques de bio-agresseurs détectés sur les cultures de Brassicacées
Campagne 2024-2025



Les conditions climatiques ont été favorables au développement des maladies des brassicacées avec une augmentation de la pression par rapport à l'hiver précédent. On observe une faible pression ravageur en dehors des chenilles qui ont occasionné de nombreux dégâts sur l'hiver.

B

RASSICACEES

• Ravageurs

Mouches du chou et Mouches des semis

En parcelles de radis roses à Saumur (49), des **mouches des semis** ont été piégées en semaines 39 et 42. La pression est restée faible dans les parcelles du réseau du Maine-et-Loire (49). Des **mouches du chou** ont été piégées au cours de l'automne 2024 en parcelles de choux à Denezé-sous-Doué (49) et de radis à Saumur (49). On dénombre jusqu'à 8 individus en semaine 40 en parcelles de choux.

En parcelles de radis roses dans le 44, les premiers dégâts de mouches des semis sont visibles à partir de la semaine 12.

Altises

Des **altises** nous sont signalées sur les cultures de brassicacées en 49 à partir de la semaine 40 et jusqu'en semaine 51. On nous signale jusqu'à 15 individus par plantes en semaine 42 en parcelle de radis à Saumur (49). L'absence de températures froides a permis un retour des altises dès la semaine 11 à Corné (49) en parcelles de choux.

Dans le 44, des altises sont présentes en parcelles de radis à partir de la semaine 37. Une augmentation de la pression nous est signalée en semaine 42 avec des dégâts visibles sur les cultures. La pression diminue à partir de la semaine 45.

Piérides du chou et Tenthredènes de la rave

Dans le 44, les premières **tenthredènes** sont observées en semaine 37 en parcelles de radis. Une augmentation de la pression nous est signalée en semaine 42 avec des dégâts

visibles sur les cultures. La pression diminue à partir de la semaine 45.

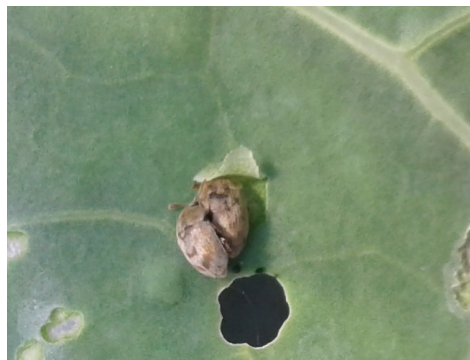
En parcelles de choux dans le 49, des **piérides** sont signalées de septembre à décembre (semaines 36 à 49). En parcelles de radis, des tenthredènes de la rave sont visibles en semaine 39 et 47 à Saumur (49) et Denezé-sous-Doué (49). La pression est forte avec jusqu'à 100% des plantes présentant des dégâts sur la culture de choux à Corné (49).

Aleurodes

Des **aleurodes** ont été observés dans le 49 de septembre à décembre avec jusqu'à 30% de plants de choux touchés.

Xenostrogylus deyrollei

Le coléoptère ***Xenostrogylus deyrollei*** a été observé exclusivement sur une parcelle de choux dans le 49 pour cet hiver. La pression est en diminution depuis plusieurs années.



Xenostrogylus deyrollei - Crédit photo : CDDL

• Maladies

Mildiou

Dans le 44, en parcelles de radis roses, des symptômes importants de **mildiou** nous sont signalés dès la semaine 37. La pression diminue à partir de la semaine 42 et reste faible jusqu'en semaine 14.

Dans le 49, en parcelles de brassicacées, on nous signale la présence de mildiou sur tout l'hiver. La pression est forte sur l'ensemble des parcelles du réseau principalement sur les cultures de radis et navets. L'humidité et l'absence de froid ont permis à la maladie de se maintenir et de se déve-

lopper sur les cultures de brassicacées. On observe jusqu'à 100% de plants touchés en parcelles de navets et radis à Saumur (49) de la semaine 40 à 45.

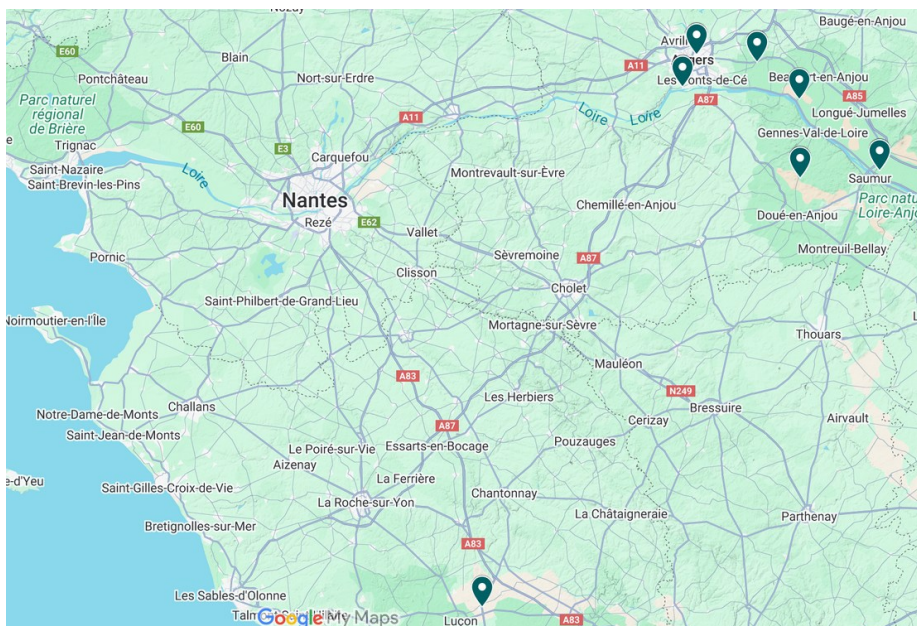
Mycosphaerella

Dans le 49, en parcelles de choux, des dégâts de **mycosphaerella** sont signalés à partir de la semaine 39 jusqu'à la semaine 12. Contrairement à l'hiver dernier, la pression est forte en raison des conditions météorologiques avec jusqu'à 100% des plants touchés à Corné (49).

SALADES

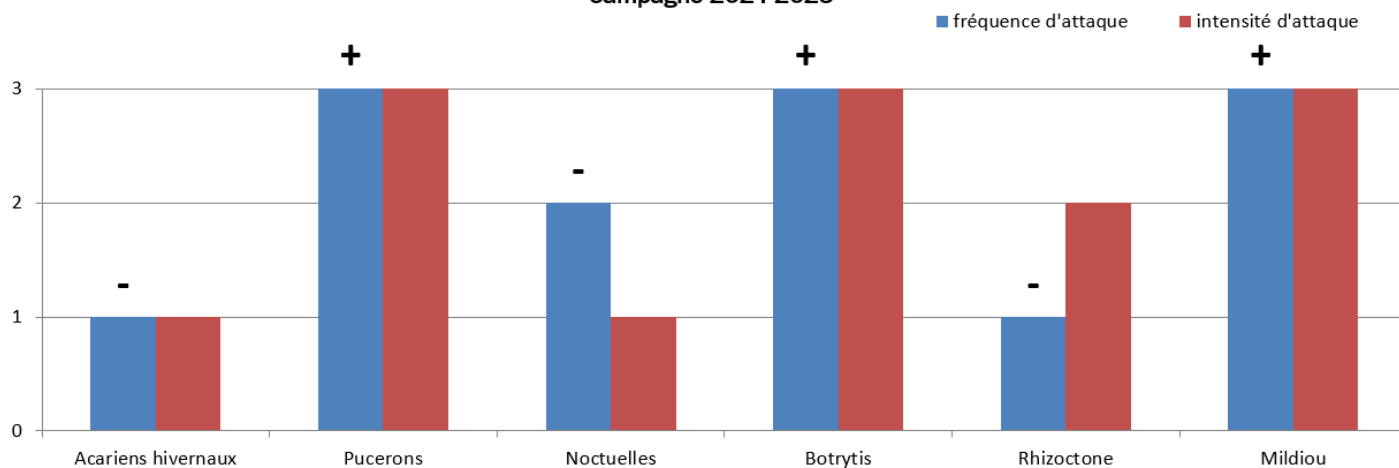
• Présentation du réseau

Sur la période hivernale 2024-2025, 15 parcelles de salades ont été suivies : 4 parcelles d'épinards, 3 parcelles de mâches et 8 parcelles de laitues.



• Pression Ravageurs et Maladies

Fréquence et intensité des attaques de bio-agresseurs détectés sur les cultures de salades
Campagne 2024-2025



Contrairement à l'hiver 2023-2024, on observe une très forte diminution de la pression des acariens hivernaux *Pentha-leus major* et *Tyrophagus*. Les pressions botrytis et pucerons augmente cet hiver en raison des conditions météorolo-giques très favorables à leur développement.

Comme l'hiver précédant, la pression mildiou continue d'augmenter principalement dû à un contournement des variétés résistantes.

SALADES

• Ravageurs

Acariens *Penthaleus major* et *Tyrophagus*

Contrairement à l'hiver précédant, la pression des **acariens hivernaux** est relativement faible avec 10% des plantes présentant du *Penthaleus major* et 35% des plantes présentant du *Tyrophagus* en parcelles d'épinards à Corné (49).

Dans le 44, aucun individu n'a été observé en parcelles de salades sur l'hiver 2024-2025.

Pucerons

Sur les cultures de laitues et d'épinards, les **pucerons** ont été observés sur toute la saison hivernale en raison des conditions météorologiques très favorables à leur développement. La pression sur le printemps était relativement forte avec jusqu'à 90% de plantes touchées en parcelles d'épinards à Saumur (49) et 60% en parcelles de laitues à Corné (49).

• Maladies

Botrytis

Contrairement à l'hiver précédant, la pression **botrytis** a été relativement forte principalement sur le début de l'année 2025. On nous signale jusqu'à 80% de dégâts sur la culture de laitues à Dénézé-sous-Doué (49) et 70% sur la culture de mâches à Corné (49).

Dans le 44, les premiers foyers de botrytis sur les cultures de laitues et mâches sont signalés à partir de la semaine 44. La pression est restée faible sur la saison.

Rhizoctone

Dans le 44, la pression **rhizoctone** a été faible sur la culture d'épinards, de salades et jeunes pousses.

Des dégâts sont visibles dans les parcelles de laitues du 49 de la semaine 5 à la semaine 12. On nous signale jusqu'à 50% de dégâts à Saumur (49).

Mildiou

Dans le 49, comme l'hiver précédant, la pression **mildiou** est forte sur les cultures de laitues et mâches. On nous si-

Dans le 44, les pucerons sont visibles sur les cultures de mâches, laitues et épinards de la semaine 37 à la semaine 49 et de la semaine 12 à la semaine 14. La pression est forte sur ces périodes, les conditions climatiques leur étant très favorables.

Noctuelles

Des dégâts de **noctuelles** et des individus ont été observés de la semaine 40 à la semaine 3. La pression est restée relativement faible avec jusqu'à 20% de dégâts en parcelles d'épinards à Saumur (49) et 5% en parcelles de laitues à Dénézé-sous-Doué (49).

Dans le 44, les premières noctuelles et leurs dégâts sont visibles à partir de la semaine 37. La pression est restée faible sur toute la saison hivernale.

gnale jusqu'à 80% de plants de laitues touchées à Dénézé-sous-Doué (49) et 100% des plants de mâches à Corné (49).

Dans le 44, des dégâts sont visibles sur les cultures d'épinards et de laitues sur toute la saison, la pression est relativement élevée. Les premiers symptômes sont observés en semaine 36 avec une augmentation de la pression à partir de la semaine 42.



Mildiou sur laitues - Crédit photo : CDDL

NOTES NATIONALES BIODIVERSITÉ



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2025
PAYS DE LA LOIRE

BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Rédacteur : Claire NICOLAS et Chloé PASQUIER - CAPDL- claire.nicolas@pl.chambagri.fr, chloe.pasquier@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Philippe DUTERTRE - président de la commission Végétal de la Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire.



Groupe technique restreint : CAPDL - CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ - Coopératives - CAB.

Observateurs : CAPDL - CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB72 - CAB - GDM - CLAUSE - Cerience - Coopérative de Noirmoutier - Polleniz - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.